

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00302 Numéro SIREN : 443 171 558 Nom ou dénomination : AMPLITUDE

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2019 sous le numéro de dépôt 5351

Greffes du tribunal de commerce de TROYES



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/5351

Déposant :

Nom/dénomination : AMPLITUDE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

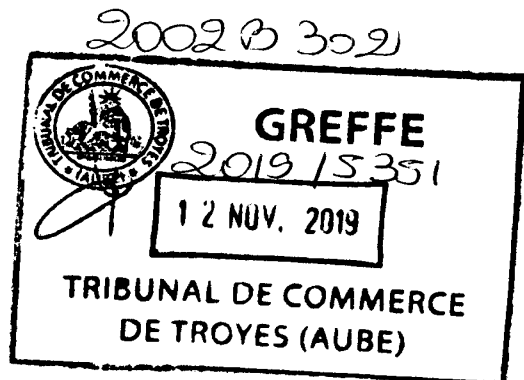
N° SIREN : 443 171 558

N° gestion : 2002 B 00302

AMPLITUDE

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.459.500 €
Siège Social : Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

443 171 558 RCS TROYES



Exercice clos le 31 décembre 2018
COMPTES CONSOLIDES

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Certifié conforme
Le Président

1 **BILAN**

1.1 **Bilan actif**

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
ECART D'ACQUISITION I	3 713		3 713	3 680
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits similaires	486	239	247	122
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	144	83	61	70
Constructions	2 941	2 547	394	552
Installations techniq., matériel, outillage	2 241	1 794	447	427
Autres immobilisations corporelles	4 585	2 481	2 104	1 733
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	6 294	1	6 293	6 243
Participations par mise en équivalence	57		57	62
Créances rattachées à des participations	1 430		1 430	1 061
Autres titres immobilisés	12		12	12
Prêts	119	24	95	100
Autres immobilisations financières	578		578	545
TOTAL II	18 887	7 169	11 718	10 927
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	17		17	60
En-cours de production de biens	110		110	63
En-cours de production de services	63		63	73
Marchandises	48 529	521	48 008	43 554
Avances, acomptes versés	5		5	50
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 661	149	11 512	7 863
Actifs d'impôt différé	393		393	281
Autres créances	9 393		9 393	8 287
DIVERS				
Disponibilités & équivalents trésorerie	4 528		4 528	5 850
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 033		7 033	5 556
TOTAL III	81 732	670	81 062	71 637
TOTAL GENERAL (I à III)	104 332	7 839	96 493	86 243

1.2 Bilan passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 460	4 460
Réserve du groupe	5 679	4 671
RESULTAT GROUPE	426	1 358
TOTAL I	10 565	10 489
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe		
Résultat hors groupe		
TOTAL II		
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	179	129
Provisions pour passifs d'impôt différé		
TOTAL IV	179	129
DETTES		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 403	15 137
Concours bancaires courants		
Emprunts en crédit bail		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 392	1 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 282	48 284
Dettes fiscales et sociales	6 513	5 593
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 197	3 227
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 961	1 583
TOTAL V	85 748	75 625
TOTAL GENERAL (I à V)	96 493	86 243

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	185 218	178 069
Production vendue de biens	159	652
Production vendue de services	12 436	11 157
TOTAL I	197 813	189 878
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	37	5
Production immobilisée		18
Subventions d'exploitation	95	121
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	858	1 270
Autres produits	72	211
TOTAL II	1 062	1 625
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	169 461	163 748
Variation de stock de marchandises	-5 517	-4 987
Achats matières premières	31	78
Variation de stock matières premières	12	-14
Autres achats et charges externes	15 713	13 772
Impôts, taxes et versements assimilés	1 488	1 138
Salaires et traitements	10 829	10 346
Charges sociales	4 182	3 839
Dotations aux amortissements immobilisations	806	762
Dotations aux provisions sur actif circulant	577	633
Dotations aux provisions pour risques et charges	164	129
Autres charges	112	295
TOTAL III	197 858	189 739
RESULTAT D'EXPLOITATION GLOBAL (I + II - III)	1 017	1 764
E.B.I.T.D.A	1 850	2 427

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	64	184
Autres intérêts et produits assimilés	27	38
TOTAL IV	91	222
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	534	471
TOTAL V	534	471
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-443	-249
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	574	1 515
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	131
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	125	475
Reprises provisions, transferts charges		74
TOTAL VI	132	680
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92	97
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	95	244
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions		1
TOTAL VII	187	342
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-55	338
Impôts dus sur les bénéfices	200	414
Impôts différés sur les bénéfices	-112	83
TOTAL VIII	88	497
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	199 098	192 405
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	198 667	191 048
Résultat des sociétés intégrées	431	1 357
Résultat des sociétés mises en équivalence	-5	1
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	426	1 358
Résultat groupe	426	1 358
Résultat hors groupe		
Résultat par action en Euros	0,64	2,05
Résultat dilué par action en Euros	0,64	2,05

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des sociétés intégrées	426	1 358
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Résultat des sociétés mises en équivalence	5	-1
- Amortissements et provisions	856	605
- Variation des impôts différés	-112	83
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-33	-231
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 142	1 814
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 281	-724
Flux net de trésorerie généré par l'activité Opérationnelle Courante	-1 139	1 097
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (a)	-1 738	-1 963
Cession d'immobilisations	138	496
Incidence des variations de périmètre (b)		-4 286
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 600	-5 753
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-350	-300
Emissions d'emprunts (c)	3 047	8 197
Remboursements d'emprunts	-1 281	-1 140
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 416	6 757
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-1 322	2 102
Trésorerie d'ouverture	5 850	3 748
Trésorerie de clôture	4 528	5 850

Acquisition d'immobilisations (a) :

Dont variation avance financière Foncière Amplitude : 368 K€

Dont rachat fonds de Commerce Opel-Corbeil : 141 K€

Dont Investissements divers du Groupe (y compris mises aux normes constructeurs et travaux de rénovation et agencements, Logiciels) = - 1 229 K€

Incidence des variations de périmètre (b) :

Pour rappel, le flux lié aux variations de périmètre sur l'exercice précédent soit - 4 286 K€ concerne exclusivement l'entrée en périmètre du groupe BRUNET

Émissions d'emprunts (c) :

Mise en place financements renouvelables pour 2 500 k€ dont 1 500 K€ alloué au Besoin en fonds de roulement du groupe et 1 000 K€ environ au remboursement des avances en comptes courants des « anciens actionnaires ». A noter, qu'un financement renouvelable complémentaire de 1 500 K€ d'actif circulant (VO activité B2B et Easy VO) a été également souscrit sur 2018 mais en remplacement complet d'une enveloppe court terme jusqu'à la comptabilisée avec l'en-cours fournisseurs du groupe, ainsi « la neutralité de l'opération a été assurée » sur le tableau de flux de trésorerie.

Le reste des emprunts moyen terme souscrits, soit 571 K€ concerne le financement des travaux de mise aux normes et divers travaux de rénovation au niveau du groupe.

4 **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2016)	9 431	0	9 431
Dividendes versés de la société mère	-300	0	-300
Résultat de l'exercice 2017	1 358	0	1 358
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2017)	10 489	0	10 489
Dividendes versés de la société mère	-350	0	-350
Résultat de l'exercice 2018	426	0	426
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2018)	10 565	0	10 565

5 **PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES**

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

6 **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif n'est à souligner sur l'exercice.

7 **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

En date du 18 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société Amplitude SAS ont décidé de céder à la valeur nette comptable les 210.191 actions « auto détenues » au 31.12.18 pour un montant de 2.499.600 € (aucune + value n'a donc été dégagée sur l'opération de cession) à la société Amplitude Group.

Ainsi, sur la base des opérations juridiques « post 'clôture » décrites ci-dessus, il a été décidé par la Direction d'Amplitude ne pas inscrire à l'actif du bilan au 31.12.18, les actions propres « Amplitude » à dette de compte courant Amplitude Group et ce sur le principe de la primauté économique des comptes consolidés qui doivent refléter « en substance » la véritable situation économique et financière du groupe et ce notamment dans un souci de comparabilité sur les comptes consolidés du prochain exercice.

Aucun autre élément postérieur « significatif » n'est à souligner à la date de l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

8 MODALITES DE CONSOLIDATION

8.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises. Les dispositions du Règlement N°99-02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliqués, ainsi que celles du Règlement CRC 2005-10 du 26 décembre 2005 qui l'actualise.

Les méthodes de consolidation actuellement appliquées sont celles de l'intégration globale et de la mise en équivalence telles que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société mère du Groupe et de toutes ses filiales détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation a clôturé au 31 décembre 2018.

8.2 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Les fonds de commerce issus des comptes sociaux sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés et sont également testés à la fin de chaque exercice afin de vérifier que la valeur recouvrable est au moins égale à la valeur nette comptable.

9 METHODES D'ÉVALUATION

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Le groupe s'est conformé aux Règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs (choix de la méthode rétrospective).

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	Entre 1 et 3 ans	Linéaire
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Constructions	Agencements des constructions	Entre 3 et 12 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 3 et 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 1 et 10 ans	Linéaire

9.2 Les contrats de crédit-bail

Les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique des biens.

Seuls les contrats de crédit-bail respectant au moins les deux critères suivants seront retraités dans les comptes consolidés du groupe :

1. Valeur d'origine du bien financé supérieure ou égale à 50 K€,
2. Durée du contrat supérieure à 75 % de la durée de vie économique présumée du bien.

Au 31 décembre 2018, aucun contrat de crédit-bail sur le groupe ne respecte ces conditions.

9.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes consolidés en raison « d'une couverture sociale » déjà collectée parmi les charges sociales de l'exercice versées par l'employeur.

9.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé. Les impacts du changement de taux restent peu significatifs.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Activation des déficits fiscaux	Compensation IDA/IDP	Total
Actif d'impôt différé	10	385	-2	393

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique est la suivante :

Bases	Bases	Impôt théorique (*)	Impôt net sur le résultat
Résultat consolidé avant impôt	574		
Résultat exceptionnel	-55		
Résultat taxable	519		
Dividendes FONCIERE AMPLITUDE	-64		
CICE Groupe	-408		
Impacts taux	120		
Autres	148		
Total général	315	88	88

(*) : Le rapprochement de la charge d'impôt a été mise en œuvre sur la base d'un taux de 28% car c'est le seul taux moyen utilisé au 31 décembre 2018 dans les comptes individuels.

10 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 comprend les 16 sociétés suivantes :

	Société	Activité	N°Siren	Siège social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS AMPLITUDE (Société mère)	Holding	443171558	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
2	SAS EST AUTOMOBILES	Concession Ford	443500574	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
3	SAS PREMIUM	Concession Volvo/Land rover	481318285	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
4	SAS PLANETE AUTO	Concession Ford	443437546	60 Boulevard Haussmann - 89000 AUXERRE	100%	100%	Intégration globale
5	SAS MONTCHAPET	Concession Ford	404409955	14 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
6	SARL ACS AUTO	Concession Kia/Mitsubishi	478283971	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
7	SARL ESPACE CARROSSERIE	Carrosserie	388221863	7 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
8	SARL AMPLITUDE AUTO	Concession Ford/Mazda/Kia	499998846	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
9	SARL SNG PA	Fournitures de matériel	518792684	76 Rue Jean Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE ST LUC	30%	30%	Mise en équivalence
10	SARL EASY AUTOS	Multimarques	813995677	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
11	SAS AMBIANCE AUTOMOBILES BRUNET	Concession Opel	529056962	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
12	INVESTISSEMENT SAS BRIE ET CHAMPAGNE	SS Holding Brunet	393573787	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
13	SAS SBA	Concession Opel	788339083	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
14	EURL VARENNES MOTORS	Concession Kia	487994352	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
15	SAS BRIE ET CHAMPAGNE	Réparations, pièces détachées	433520509	Route du Petit Fossard - 77130 VARENNES-SUR-SEINE	100%	100%	Intégration globale
16	SAS BRIE POLE	Réparations, pièces détachées	387622368	Rue Benjamin Franklin - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT	100%	100%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

c) Les variations de pourcentage d'intérêt

Aucun changement de % d'intérêt n'est intervenu sur l'exercice.

Les méthodes de consolidation appliquées sur 2018 sont identiques à l'exercice précédent.

11 POSTES DE L'ACTIF

11.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Ouverture	Entrées	Sorties	Actios Propres	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition (*)	3 680	33				3 713
Concessions ,brevets, droits similaires	315	206	35			486
Terrains	144					144
Constructions	2 977	32	61		-7	2 941
Installations techniques	2 060	188	7			2 241
Autres immobilisations corporelles	3 897	821	133			4 585
Avances et acomptes						
Titres de participation	6 244	50				6 294
Participation par mise en équivalence	62				-5	57
Créances rattachées à des participations	1 061	369				1 430
Autres titres immobilisés	12					12
Prêts	124		5			119
Autres immobilisations financières	545	39	6	2 502		3 080
Total immobilisations	17 441	1 705	247	2 502	-12	21 389

Total Acquisitions de l'exercice 1 738

Dont Fournisseurs d'Immobilisations

Flux net d'Investissement 1 738

(*) Détail par entité des écarts d'acquisition

Société	Brut	Provision	Net
SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	505		505
SAS EST AUTOMOBILES	511		511
SAS PLANETE AUTO	409		409
SAS MONTCHAPET AUTOMOBILES	934		934
SARL ESPACE CARROSSERIE	59		59
SS GROUPE BRUNET	1 226		1 226
DIVERS GROUPE	69		69
Total	3 713		3 713

11.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Concessions ,brevets, droits similaires	193	49	3			239
Terrains	74	9				83
Constructions	2 425	189	60		-7	2 547
Installations techniques	1 633	166	5			1 794
Autres immobilisations corporelles	2 164	393	76			2 481
Titres de participations	1					1
Prêts	24					24
Total Immobilisations	6 514	806	144			7 169

11.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement.

Une provision pour dépréciation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2018 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur Titres	Provision	Capitaux propres	Dont résultat exercice	Chiffre d'affaires	Motif d'exclusion
SARL AMD AUTOMOBILES	100 %	100 %	1	1	-14	-6	-	Non significatif
SAS AUTOGRIFF	6,30 %	6,30 %	50	-	-	-	-	Détention < 20 %
SAS AMPLITUDE TRAVAIL TEMPORAIRE	19,00%	19,00%	19	-	411	206	3 306	Détention < 20 %
SC FONCIERE AMPLITUDE (*)	0.00 %	99,95%	6 224	-	6 634	408	-	Absence de contrôle
Total Titres de participation non consolidés			6 294	1				

(*) A noter que, la SC FONCIERE AMPLITUDE n'est pas consolidée car le groupe AMPLITUDE ne dispose pas des droits de vote dans cette société et dans les sous-filiales correspondantes. Ainsi, le groupe ne se trouve pas dans une position de contrôle.

11.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». Pour les véhicules neufs d'occasion, la valorisation comprend le prix d'achat, les frais de transport et les frais de remise en état.

Les stocks de pièces détachées sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la côte professionnelle des véhicules d'occasion devient inférieure à leur coût d'acquisition.

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et le cas échéant une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an Et moins De 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	11 661		
Créances fiscales et sociales	2 708		
Avoirs à recevoir fournisseurs (RFA, remises à recevoir), autres produits à recevoir	6 685		
Total Autres créances (*)	9 393		

12 POSTES DU PASSIF

12.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

12.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	ouverture	DAP	RAP	Variations de périmètre	Clôture
Stocks marchandises	558	505	542		521
Clients	129	72	52		149
Autres créances					
Total général	687	577	594		670

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	ouverture	Autres	Compte de résultat			Clôture
			DAP	RAP	Variations de périmètre	
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour Risques (*)	129		164	114		179
Provisions pour Charges						
Total général	129		164	114		179

(*) : Les provisions pour risques correspondent principalement à des garanties et risques associés aux clients.

c) Autres dettes

Le poste « Autres dettes » est composé principalement par :

- Divers créditeurs liés à l'exploitation : 387 K€
- « Contrat d'Huile, Contrat Gravage » Groupe : 1 786 K€

12.3 Emprunts et dettes financières

Tableau des emprunts du groupe

Rubriques	Montant brut	Dont Crédits renouvelables d'un exercice à l'autre	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	18 403	12 005	1 655	4 217	526
Total Dette financières consolidée	18 403	12 005	1 655	4 217	526

*(Nota) : Les emprunts renouvelables financent « principalement » le BFR du groupe.
Les emprunts amortissables financent les investissements et travaux de mise aux normes constructeurs ainsi qu'une partie des opérations de croissances externes.*

12.4 Engagements hors bilan

Nature de l'engagement en M€	N
Cautions Prêts	14.7 M€
Nantissement fonds de commerce	2.2 M€
Cautions constructeurs	3.8 M€
Gages sur stocks	3.5 M€
Buy back	15.2 M€

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Non cadres	Agents de maîtrise	Cadres	Total Effectif
31/12/2018	191	67	45	303
31/12/2017	183	63	46	292

14 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 70 K€.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, soit un total de 663 501 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2018 s'élève à + 0.64 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2018 s'élève également à + 0.64 €.

16 INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, VD, pièces, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

(Nota) : Dans un souci de confidentialité, la répartition par marque et par composition (VN, VO, VD, PD, services, autres) ne sera pas donnée au travers des comptes consolidés.

b) Charges et produits financiers

Eléments	N	N-1
Dividendes Foncière Amplitude	64	184
Autres produits financiers	27	38
Intérêts sur Emprunts	-239	-192
Intérêts sur Cycle d'exploitation courant	-295	-279
Résultat financier	-443	-249

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2018 – 55 K€ ne comprend aucun élément particulier.

SARL PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux Comptes

68 rue Georges Clémenceau
10000 TROYES

SAS ERIC MAËRTE AUDIT
Commissaire aux Comptes

46 avenue Pasteur
10000 TROYES

**EXEMPLAIRE
GREFFE**

AMPLITUDE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Société par Action Simplifiée
Au Capital de 4 459 500 €
Siège social : Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, flowing script.

AMPLITUDE
Rue Amédée Bollée
10600 BARBEREY SAINT SULPICE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Aux associés de la société AMPLITUDE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AMPLITUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

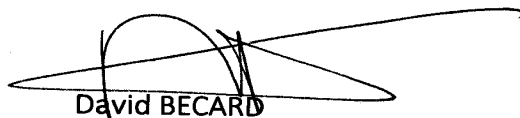
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à TROYES,
Le 17 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes,

SARL PRIEUR ET ASSOCIES AUDIT
Commissaire aux Comptes


David BECARD

SAS ERIC MAËRTE AUDIT
Commissaire aux Comptes



1 BILAN

1.1 Bilan actif

Rubriques	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
ECART D'ACQUISITION I	3 713		3 713	3 680
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits similaires	486	239	247	122
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	144	83	61	70
Constructions	2 941	2 547	394	552
Installations techniq., matériel, outillage	2 241	1 794	447	427
Autres immobilisations corporelles	4 585	2 481	2 104	1 733
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	294	1	6 293	6 243
Participations par mise en équivalence			57	62
Créances rattachées à des participations			1 430	1 061
Autres titres immobilisés			12	12
Prêts		24	95	100
Autres immobilisations financières	578		578	545
TOTAL II	18 837	7 169	11 718	10 927
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	17		17	60
En-cours de production de biens	110		110	63
En-cours de production de services	63		63	73
Marchandises	48 529	521	48 008	43 554
Avances, acomptes versés	5		5	50
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	11 661	149	11 512	7 863
Actifs d'impôt différé	393		393	281
Autres créances	9 393		9 393	8 287
DIVERS				
Disponibilités & équivalents trésorerie	4 528		4 528	5 850
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 033		7 033	5 556
TOTAL III	81 732	670	81 062	71 637
TOTAL GENERAL (I & III)	104 392	7 839	96 493	86 243

1.2 Bilan passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 460	4 460
Réserve du groupe	5 679	4 671
RESULTAT GROUPE	426	1 358
TOTAL I	10 565	10 489
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe		
Résultat hors groupe		
TOTAL II		
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	179	129
Provisions pour passifs d'impôt différé		
TOTAL IV	179	129
DETTES		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 403	15 137
Concours bancaires courants		
Emprunts en crédit bail		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 392	1 801
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 282	48 234
Dettes fiscales et sociales	6 513	5 593
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 192	3 227
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 961	1 583
TOTAL V	85 748	75 625
TOTAL GENERAL (I à V)	96 493	86 243

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	185 218	178 069
Production vendue de biens	159	652
Production vendue de services	12 436	11 157
TOTAL I	197 813	189 878
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	37	5
Production immobilisée		18
Subventions d'exploitation	95	121
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	858	1 270
Autres produits	72	211
TOTAL II	1 062	1 625
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	169 461	163 748
Variation de stock de marchandises		-4 987
Achats matières premières	31	78
Variation de stock matières premières		-14
Autres achats et charges externes	15 135	13 772
Impôts, taxes et versements assimilés	1 138	1 138
Salaires et traitements	10 346	10 346
Charges sociales	4 182	3 839
Dotations aux amortissements immobilisations	806	762
Dotations aux provisions sur actif circulant	577	633
Dotations aux provisions pour risques et charges	164	129
Autres charges	112	295
TOTAL III	197 858	189 739
RESULTAT D'EXPLOITATION (CHIFFRE D'INDUSTRIE)	15	139
RESULTAT D'EXPLOITATION (CHIFFRE D'INDUSTRIE)	15	139

2.2 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	64	184
Autres intérêts et produits assimilés	27	38
TOTAL IV	91	222
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	534	471
TOTAL V	534	471
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-443	-249
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	574	1 515
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7	131
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	125	475
Reprises provisions, transferts charges		74
TOTAL VI	132	680
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92	97
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	95	244
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions		1
TOTAL VII	187	342
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-55	338
Impôts dus sur les bénéfices	200	414
Impôts différés sur les bénéfices	-112	83
TOTAL VIII	88	497
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	197 145	192 405
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	196 667	191 048
Résultat des sociétés intégrées		1 357
Résultat des sociétés mises en équivalence		1
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	426	1 358
Résultat groupe	426	1 358
Résultat hors groupe		
Résultat par action en Euros	0,64	2,05
Résultat dilué par action en Euros	0,64	2,05

3 **TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des sociétés intégrées	426	1 358
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Résultat des sociétés mises en équivalence	5	-1
- Amortissements et provisions	856	605
- Variation des impôts différés	-112	83
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-33	-231
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 142	1 814
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 281	-724
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations (a)	-1 738	-1 963
Cession d'immobilisations	138	496
Incidence des variations de périmètre (b)		-4 286
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-300
Emissions d'emprunts (c)		8 197
Remboursements d'emprunts		140
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-1 322	2 102
Trésorerie d'ouverture	5 850	3 748
Trésorerie de clôture	4 528	5 850

Acquisition d'immobilisations (a) :

Dont variation avance financière Foncière Amplitude : 368 K€

Dont rachat fonds de Commerce Opel-Corbeil : 141 K€

Dont Investissements divers du Groupe (y compris mises aux normes constructeurs et travaux de rénovation et agencements, Logiciels) = - 1 229 K€

Incidence des variations de périmètre (b) :

Pour rappel, le flux lié aux variations de périmètre sur l'exercice précédent soit - 4 286 K€ concerne exclusivement l'entrée en périmètre du groupe BRUNET

Emissions d'emprunts (c) :

Mise en place financements renouvelables pour 2 500 k€ dont 1 500 K€ alloué au Besoin en fonds de roulement du groupe et 1 000 K€ environ au remboursement des avances en comptes courants des « anciens actionnaires ». A noter, qu'un financement renouvelable complémentaire de 1 500 K€ d'actif circulant (VO activité B2B et Easy VO) a été également souscrit sur 2018 mais en remplacement complet d'une enveloppe court terme jusqu'à la comptabilisée avec l'en-cours fournisseurs du groupe, ainsi « la neutralité de l'opération a été assurée » sur le tableau de flux de trésorerie.

Le reste des emprunts moyen terme souscrits, soit 571 K€ concerne le financement des travaux de mise aux normes et divers travaux de rénovation au niveau du groupe.

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2016)	9 431	0	9 431
Dividendes versés de la société mère	-300	0	-300
Résultat de l'exercice 2017	1 358	0	1 358
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2017)	10 489	0	10 489
Dividendes versés de la société mère	-350	0	-350
Résultat de l'exercice 2018	426	0	426
Autres Variations	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE (FIN 2018)	10 565	0	10 565

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

6 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à souligner sur l'exercice.

7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 18 juin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société Amplitude SAS ont décidé de céder à la valeur nette comptable les 210.191 actions « auto détenues » au 31.12.18 pour un montant de 2.499.600 € (aucune + value n'a donc été dégagée sur l'opération de cession) à la société Amplitude Group.

Ainsi, sur la base des opérations juridiques « post 'clôture » décrites ci-dessus, il a été décidé par la Direction d'Amplitude ne pas inscrire à l'actif du bilan au 31.12.18, les actions propres « Amplitude » à dette de compte courant Amplitude Group et ce sur le principe de la primauté économique des comptes consolidés qui doivent refléter « en substance » la véritable situation économique et financière du groupe et ce notamment dans un souci de comparabilité sur les comptes consolidés du prochain exercice.

Aucun autre élément postérieur « significatif » n'est à souligner à la date de l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

8 MODALITES DE CONSOLIDATION

8.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises. Les dispositions du Règlement N°99-02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliqués, ainsi que celles du Règlement CRC 2005-10 du 26 décembre 2005 qui l'actualise.

Les méthodes de consolidation actuellement appliquées sont celles de l'intégration globale et de la mise en équivalence telles que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société mère du Groupe et de toutes ses filiales détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation a clôturé au 31 décembre 2018.

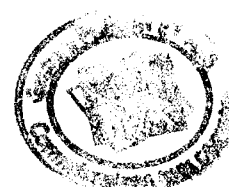
8.2 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés.

Ainsi les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Les fonds de commerce issus des comptes sociaux sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés et sont également testés à la fin de chaque exercice afin de vérifier que la valeur recouvrable est au moins égale à la valeur nette comptable.



9 METHODES D'ÉVALUATION

9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Le groupe s'est conformé aux Règlements CRC 2002-10 et 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et la dépréciation des actifs (choix de la méthode rétrospective).

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	Entre 1 et 3 ans	Linéaire
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Constructions	Agencements des constructions	Entre 3 et 12 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	Entre 3 et 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 1 et 5 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 1 et 10 ans	Linéaire

9.2 Les contrats de crédit-bail

Les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation économique des biens.

Seuls les contrats de crédit-bail respectant au moins les deux critères suivants seront retraités dans les comptes consolidés du groupe :

1. Valeur d'origine du bien financé supérieure ou égale à 50 K€;
2. Durée du contrat supérieure à 75 % de la durée de vie économique présumée du bien.

Au 31 décembre 2018, aucun contrat de crédit-bail sur le groupe ne respecte ces conditions.

9.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une comptabilisation par voie de provisions dans les comptes consolidés en raison « d'une couverture sociale » déjà collectée parmi les charges sociales de l'exercice versées par l'employeur.

9.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France de 33,33% à 25% et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé. Les impacts du changement de taux restent peu significatifs.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 25 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Activation des déficits fiscaux	Compensation IDA/IDP	Total
Actif d'impôt différé	10	385	-2	393

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique est la suivante :

Bases	Bases	Impôt théorique (*)	Impôt net sur le résultat
Résultat consolidé avant impôt	574		
Résultat exceptionnel	519		
Résultat taxable	84		
Dividendes FONCIERE AMPLITUDE	406		
CICE Goupe	120		
Impacts taux	146		
Autres	579	88	88
Total général			

(*) : Le rapprochement de la charge d'impôt a été mise en œuvre sur la base d'un taux de 28% car c'est le seul taux moyen utilisé au 31 décembre 2018 dans les comptes individuels.

10 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 comprend les 16 sociétés suivantes :

	Société	Activité	N°Siren	Siège social	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS AMPLITUDE (Société mère)	Holding	443171558	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
2	SAS EST AUTOMOBILES	Concession Ford	443500574	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
3	SAS PREMIUM	Concession Volvo/Land rover	481318285	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
4	SAS PLANETE AUTO	Concession Ford	443437546	60 Boulevard Haussmann - 89000 AUXERRE	100%	100%	Intégration globale
5	SAS MONTCHAPET	Concession Ford	404409955	14 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
6	SARL ACS AUTO	Concession Kia/Mitsubishi	478283971	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
7	SARL ESPACE CARROSSERIE	Carrosserie	388221863	7 Rue des Ardennes - 21000 DIJON	100%	100%	Intégration globale
8	SARL AMPLITUDE AUTO	Concession Ford/Mazda/Kia	499998846	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
9	SARL SNG PA	Fournitures de matériel	518792684	76 Rue Jean Baptiste Colbert - 10600 LA CHAPELLE ST LUC	30%	30%	Mise en équivalence
10	SARL EASY AUTOS	Multimarques	813995677	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
11	SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	Concession Opel	529056962	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
12	BRUNET INVESTISSEMENT	SS Holding Brunet	393573787	Rue Amédée Bollée - 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE	100%	100%	Intégration globale
13	SAS BRIE ET CHAMPAGNE	Concession Opel	788339083	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
14	SAS SBA	Concession Kia	487994352	4 Rue Paul Henri Spaak - 77240 VERT-SAINT-DENIS	100%	100%	Intégration globale
15	EURL VARENNES MOTORS	Réparations, pièces détachées	433520509	Route du Peit Fossard - 77130 VARENNES-SUR-SEINE	100%	100%	Intégration globale
16	SAS BRIE POLE	Réparations, pièces détachées	387622368	Rue Benjamin Franklin - 77170 BRIE-COMTE-ROBERT	100%	100%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

c) Les variations de pourcentage d'intérêt

Aucun changement de % d'intérêt n'est intervenu sur l'exercice.

Les méthodes de consolidation appliquées sur 2018 sont identiques à l'exercice précédent.



11 POSTES DE L'ACTIF

11.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Ouverture	Entrées	Sorties	Actes Propres	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition (*)	3 680	33				3 713
Concessions ,brevets, droits similaires	315	206	35			486
Terrains	144					144
Constructions	2 977	32	61		-7	2 941
Installations techniques	2 060	188	7			2 241
Autres immobilisations corporelles	3 897	870	133			4 585
Avances et acomptes						
Titres de participation	6 244	50				6 294
Participation par mise en équivalence	62				-5	57
Créances rattachées à des participations	1 061	369				1 430
Autres titres immobilisés	12					12
Prêts	124		5			119
Autres immobilisations financières	545	39	6	2 502		3 080
Total Immobilisations	17 441	1 705	247	2 502	-12	21 389

Total Acquisitions de l'exercice 1 738
Dont Fournisseurs d'Immobilisations
Flux net d'Investissement **1 738**

(*) Détail par entité des écarts d'acquisition

Sociétés	Brut	Provision	Net
SAS AMBIANCE AUTOMOBILES	505		505
SAS EST AUTOMOBILES	511		511
SAS PLANETE AUTO	409		409
SAS MONTCHAPET AUTOMOBILES	934		934
SARL ESPACE CARROSSERIE	59		59
SS GROUPE BRUNET	1 226		1 226
DIVERS GROUPE	69		69
Total	3 713		3 713

11.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Ouverture	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Concessions ,brevets, droits similaires	193	49	3			239
Terrains	74	9				83
Constructions	2 425	189	60		-7	2 547
Installations techniques	1 633	166	5			1 794
Autres immobilisations corporelles	2 164	393	76			2 481
Titres de participations	1					1
Prêts	24					24
Total Immobilisations	6 514	806	144			7 169

11.3 Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés

Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition majorée des frais accessoires éventuels. Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation, soit par un contrôle du groupe inférieur à 20 %, soit en raison d'une taille de société « peu significative ».

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers dans l'année de leur encaissement.

Une provision pour dépréciation pourra être comptabilisée en fonction de la valorisation %/financière de ces participations.

Liste des filiales non consolidées au 31 décembre 2018 :

SOCIETES	% contrôle	% d'intérêt	Valeur brute	Provision	Capitaux propres	Dont résultat exercice	Chiffre d'affaires	Motif d'exclusion
SARL AMD AUTOMOBILES	100 %	100 %	1	1	-14	-6	-	Non significatif
SAS AUTOGRIF	6,30 %	6,30 %	50	-	-	-	-	Détention < 20 %
SAS AMPLITUDE TRAVAIL TEMPORAIRE	19,00%	19,00%	19	-	411	206	3 306	Détention < 20 %
SC FONCIERE AMPLITUDE (*)	0.00 %	99,95%	6 224	-	6 634	408	-	Absence de contrôle
Total Titres de participation non consolidés			6 294	1				

(*) A noter que, la SC FONCIERE AMPLITUDE n'est pas consolidée car le groupe AMPLITUDE ne dispose pas des droits de vote dans cette société et dans les sous-filiales correspondantes. Ainsi, le groupe ne se trouve pas dans une position de contrôle.

11.4 Actifs circulants

a) Stocks et en-cours

Les stocks de véhicules sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ». Pour les véhicules neufs d'occasion, la valorisation comprend le prix d'achat, les frais de transport et les frais de remise en état.

Les stocks de pièces détachées sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la côte professionnelle des véhicules d'occasion devient inférieure à leur coût d'acquisition.

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et le cas échéant une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

Rubriques	Moins d'un an	Plus d'un an Et moins De 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	11 661		
Créances fiscales et sociales	2 708		
Avoirs à recevoir fournisseurs (RFA, remises à recevoir), autres produits à recevoir	6 685		
Total Autres créances (*)	9 393		

12 POSTES DU PASSIF

12.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

12.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	ouverture	DAP	RAP	Variations de périphérie	Clôture
Stocks marchandises	558	505	542		521
Clients	129	72	52		149
Autres créances					
Total général	687	577	594		670

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	ouverture	Autres	Compte de résultat			Clôture
			DAP	RAP	Variations de périphérie	
Provisions pour acquisition de titres						
Provisions pour Risques (*)	129		164	114		179
Provisions pour Charges						
Total général	129		164	114		179

(*) : Les provisions pour risques correspondent principalement à des garanties et risques associés aux clients.

c) Autres dettes

Le poste « Autres dettes » est composé principalement par :

- Divers créditeurs liés à l'exploitation : 387 K€
- « Contrat d'Huile, Contrat Gravage » Groupe : 1 786 K€

12.3 Emprunts et dettes financières

Tableau des emprunts du groupe

Rubriques	Montant brut	Dont Crédits renouvelables d'un exercice à l'autre	A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires	18 403	12 005	1 655	4 217	526
Total Dette financières consolidée	18 403	12 005	1 655	4 217	526

*(Nota) : Les emprunts renouvelables financent « principalement » le BFR du groupe.
Les emprunts amortissables financent les investissements et travaux de mise aux normes constructeurs ainsi qu'une partie des opérations de croissances externes.*

12.4 Engagements hors bilan

Nature de l'engagement en M€	N
Cautions Prêts	14.7 M€
Nantissement fonds de commerce	2.2 M€
Cautions constructeurs	3.8 M€
Gages sur stocks	3.5 M€
Buy back	15.2 M€

13 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

Exercices	Non cadres	Agents de maîtrise	Cadres	Total Effectif
31/12/2018	191	67	45	303
31/12/2017	183	63	46	292

14 HONORAIRES FACTURES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges au titre du contrôle légal des comptes des sociétés consolidées s'élève à environ 70 K€.

15 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, soit un total de 663 501 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2018 s'élève à + 0.64 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2018 s'élève également à + 0.64 €.

16 INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, VD, pièces, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

(Nota) : Dans un souci de confidentialité, la répartition par marque et par composition (VN, VO, VD, PD, services, autres) ne sera pas donnée au travers des comptes consolidés.

b) Charges et produits financiers

Eléments	N	N-1
Dividendes Foncière Amplitude	64	184
Autres produits financiers	27	38
Intérêts sur Emprunts	-289	-192
Intérêts sur Cycle d'exploitation courant	-296	-279

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2018 – 55 K€ ne comprend aucun élément particulier.